

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale					

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					
JOUE	Intégrale					
Marchés Online	Intégrale /3					
Midi-Libre - Ed. du 34	Intégrale					

Classification CPV :
Principale : 71400000 - Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

AVIS DE PUBLICITE

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE
M. Cédric GRAIL - Directeur Général
45 place Ernest Granier
CS 29502
34960 Montpellier - 02
Tél : 04 67 13 63 00
SIRET 52113071600017
 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 96 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.

L'accord-cadre ayant pour objet la réalisation des missions d'urbaniste & paysage concourant aux études de faisabilité, pré-opérationnelles et opérationnelles dans le cadre d'une opération d'aménagement en plusieurs tranches, il nécessite la permanence d'un urbaniste en vue d'assurer la cohérence globale du projet dans le temps et dans l'espace.

Type de pouvoir adjudicateur :
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et développement collectif ;

Objet	Mission d'architecte-urbaniste coordonnateur en vue de l'aménagement de la ZAC Nina Simone à Port Marianne (Montpellier-34)
Référence	1921-ArchiUrba
Type de marché	Services
Mode	Procédure avec négociation
Code NUTS	FRJ13
Durée	96 mois à compter du 02/05/25
Description	Accord-cadre à marchés subséquents pour la conception et la réalisation des ouvrages et travaux de viabilisation et d'aménagement des espaces publics de la ZAC NINA SIMONE et interface ZAC Hippocrate / ZAC Nina Simone. Lesdits ouvrages et travaux comprennent notamment : -Les espaces publics, -Les voiries, -Les réseaux, -Les fossés, noues et bassins de rétention, -Les plantations et aménagements paysagers. Pas de montant minimum - Montant maximum fixé à 400.000 € HT pour la durée globale de l'accord-cadre.
Code CPV principal	71400000 - Services d'urbanisme et d'architecture paysagère La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Reconductions	Non
Conditions de participation	Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement.

La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est sélectionné, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 complété sur ce point ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par le candidat ou par chacun des membres d'un groupement le cas échéant. Elle sera signée au stade de l'attribution par le seul attributaire (candidat seul ou ensemble des cotraitants en cas de groupement).

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires (CA) global du candidat et son chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au plus sur les trois (3) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du candidat, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par le pouvoir adjudicateur.

- Une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle en cours de validité (c'est-à-dire justifiant du paiement de la prime ou cotisation d'assurance pour la période d'assurance en cours).

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Liste des principaux services pertinents prestés au cours des trois (3) dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, étant précisé que les éléments de preuve relatifs à des missions de plus de trois ans seront pris en compte. Les références sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Le candidat est invité à ne présenter que ses références les plus pertinentes eu égard à l'objet, au périmètre et à la complexité du présent marché.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années.

- Indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou de(s) cadres de l'entreprise, notamment de(s) responsables de la prestation de services de même nature que ceux faisant l'objet de l'accord-cadre.

- Le candidat peut mettre en valeur trois (3) références par compétence (urbaniste, paysagiste, architecte) détaillées, les plus significatives au regard des caractéristiques du projet urbain et des ambitions environnementales, sur des opérations comparables ; les références devront être présentées sous format PowerPoint et PDF en format A3 avec une référence par diapositive comprenant une courte explication (maximum 100 mots) du choix de cette référence au regard du périmètre d'aménagement Nina Simone. Chacune des références devra mentionner l'objet du projet, les missions réalisées par le candidat, le maître d'ouvrage, la date, le cas échéant, montant de l'opération, la surface de plancher et/ou le périmètre de projet, un plan et/ou des images ou visuels d'ambiances illustrant les intentions du projet.

Niveaux minimaux exigés :

Le pouvoir adjudicateur exige que le candidat individuel ou, en cas de cotraitance, le groupement envisagé globalement doit justifier disposer des ressources humaines et l'expérience nécessaires dans les domaines suivants, ce pour assurer un niveau de qualité d'études approprié :

- Architecte en chef et/ou urbaniste (études urbanistiques et architecturales d'aménagement urbain),
- Paysagiste (études d'aménagement paysager).

Marché réservé : Non

Informations sur la négociation	Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer
	Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue : Oui
	Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations.
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique de l'offre 10 % : Qualité environnementale 30 % : Prix
Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	• <u>Dossier de Candidature des Entreprises</u>
Candidatures	Remise des candidatures le 06/01/25 à 12h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Dépôt	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Critères de sélection des candidatures:

Les candidats suivants seront éliminés :

- Ceux dont la candidature aura été réceptionnée après expiration du délai imparti à cet effet;
- Ceux qui, le cas échéant après mise en œuvre de l'article R2144-2 du code de la commande publique, auront produit un dossier de candidature incomplet;
- Ceux qui, au vu de leur déclaration sur l'honneur ou de la pièce en tenant lieu, font l'objet d'une des interdictions de soumissionner, telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique;
- Ceux qui, au vu des pièces produites à l'appui de leur candidature, ne justifient pas disposer des capacités techniques et professionnelles minimales requises pour la bonne exécution du marché, en particulier les compétences énumérées dans le Règlement de la Consultation (RC);
- Ceux dont la candidature aura méconnu une quelconque autre disposition du RC.

Le pouvoir adjudicateur sélectionnera, parmi les candidats restant en lice, les TROIS (3) candidats admis à déposer une offre sur la base des critères suivants d'égale importance :

- Qualité des références présentées, au regard des éléments développés dans les documents de la consultation, dans les domaines indiqués à l'article 4.1 du RC;
- Pertinence des moyens humains, titres d'études et professionnels présentés par le candidat, au regard de l'objet de l'accord-cadre et des conditions d'exécutions développées dans les documents de la consultation ;
- Pertinence de la capacité financière (CA).

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal judiciaire de Montpellier
Place Pierre Flotte
34040 MONTPELLIER CEDEX 1
Tél : 33467126000 - Fax : 33467126391
accueil.tj-montpellier@justice.fr
Organe chargé des procédures de médiation :
Tribunal judiciaire de Montpellier
Place Pierre Flotte
34040 MONTPELLIER CEDEX 1
Tél : 33467126000 - Fax : 33467126391
accueil.tj-montpellier@justice.fr
Envoi le 28/11/24 à la publication
Publication aux supports de presse suivants : Midi-Libre - Ed. du 34